

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2021

CONTRE DÉSERTIFICATION MÉDICALE - (N° 4784)

AMENDEMENT

N ° AS3

présenté par

M. Benoit, M. Favennec-Bécot , Mme Six et Mme Sanquer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.